

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

—————
**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

—————
CANTON DE ROYAN

—————
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les subventions suivantes :

- SURF CLUB DU PAYS ROYANNAIS	30 000 F
- SPORT POUR TOUS	25 000 F
- AERO-CLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	100 000 F
- ASS.PAROISSIALE NOTRE DAME DU PARC	29 000 F
- ASS.ROYAN BELLE EPOQUE	10 000 F
	<hr/>
	194 000 F

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'allouer les subventions comme suit à :

- SURF CLUB DU PAYS ROYANNAIS	30 000 F
- SPORT POUR TOUS	25 000 F
- AERO-CLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	100 000 F
- ASS.PAROISSIALE NOTRE DU PARC	29 000 F
- ASS.ROYAN BELLE EPOQUE	10 000 F

- D'imputer la dépense correspondante à l'Article 6574 du budget de l'exercice 2000.

FONCTION 30 - 29 000 F
FONCTION 40 - 155 000 F
FONCTION 0241 - 10 000 F

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 mai 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS